

Assemblée générale ordinaire d'Euralens

Jeudi 2 juillet 2015

Procès verbal

La séance, présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 16 heures 15.

M. LE PRÉSIDENT.- On vous accueille tous pour l'Assemblée générale ordinaire d'Euralens.

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 20 février 2015

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous lu le compte rendu de la dernière assemblée ? Je l'ai lu. Êtes-vous pour ou contre ? Il n'y a pas d'erreur manifeste, il n'y a pas de provocation involontaire. En principe, s'il n'y a pas de protestation, ni de demande de précision, voire de correction, nous l'approuvons.

Pas de problème ? (Personne ne demande la parole).

Il est approuvé.

2. Évolutions des statuts d'Euralens et nouvelles perspectives

M. LE PRÉSIDENT.- Pour ceux qui viennent d'arriver, je résume. Euralens s'est donné six mois pour préfigurer modestement, à partir de ses vertus de dialogue et de sa capacité d'envisager l'avenir, un pôle métropolitain, idéal s'il comprend l'Artois et Arras, minier si l'Arrageois décidait de vivre sa vie à part.

Nous allons réfléchir sur plusieurs thèmes ensemble à Euralens, au cours d'une, deux ou trois réunions, soit thématiques, soit d'assemblée générale, sur ce que nous pouvons imaginer. Début décembre, nous refermerons la parenthèse et Euralens continuera sa vie de forum participatif, d'intelligence collective. Si j'étais le président de la Catho de Lille, M. GIORGINI, je dirais « d'intensité créative ». En effet, le monde va passer d'une économie de la production à une économie de la création. Il dit « de l'intensité de la création » et je pense qu'il ne se trompe pas beaucoup lorsqu'on regarde ce qui se passe dans la Silicon Valley et qui se répand comme une traînée de poudre dans tous les pays développés et même à peine développés.

Comme le Président fondateur arrivait au bout de son mandat – il s'agit de moi, Sang et Or, lensois –, nous avons décidé, devant la conformité des futurs présidents – on voit bien qui peut l'être –, de faire que le président qui ne sera plus exceptionnellement lensois soit élu par le conseil d'administration et ne soit plus le président de droit, président d'Euralens. C'est une précaution très sage. Tout ce que nous savons est que, sauf miracle, ce ne sera pas un Lensois qui présidera Euralens dans l'avenir. Cela ne veut pas dire que ce sera plus mal, bien au contraire, mais ce ne sera pas tout à fait la fondation.

J'ajoute deux ou trois informations qui vous concernent.

Lens va jouer en deuxième division – c'est important. Le football professionnel a compris – et c'est aussi un peu le rôle d'Euralens – que le stade Bollaert et le Racing club de Lens n'étaient pas simplement des rendez-vous, des moments et des bâtiments à caractère exclusivement sportif. Il a compris que, si les comptes le permettaient, même de justesse, il fallait que cet

optimisme social qui règne à Bollaert, que ce bonheur collectif qui se manifeste au cœur du bassin minier puisse continuer. C'est ce qui a été décidé, parce que l'actionnaire majoritaire (99,9), azerbaïdjanais, ne donne plus signe de vie. Il y a des clubs qui ont de la chance. Monaco a un milliardaire russe qui ne quitte pas la principauté. Vous me direz que Monaco n'est pas Lens, mais quand même... Cet actionnaire principal, est le contraire de M. MAMMADOV, qui est venu une fois, avant de nous laisser là, les Lensois. N'oublions pas quand même qu'il a investi 24 millions dans le club de deuxième division, ce qui nous a permis de maintenir Bollaert et Euralens. Quoi qu'il en soit, il faut trouver une solution et il est très important pour nous, pour le bassin minier, que cette solution ait été provisoirement trouvée.

L'Unesco : vous avez vu l'embrasement des terrils. C'est important parce que les terrils représentent au fond le périmètre du bassin minier – ce sont les sentinelles du bassin minier – et que les réticences écologistes quant à l'éclairage des terrils sont en passe d'être levées. Comme les écologistes animent la chaîne des terrils, il était bon qu'ils acceptent, à un moment donné festif, réussi, plébiscité par la population, que la lumière se conjugue avec les terrils. Je reste persuadé que l'éclairage de tous les grands terrils est fondamental pour que le bassin minier ait une identité, notamment la nuit. C'est là aussi qu'on s'est aperçu que, chez nous, il était difficile de dominer le paysage. Les spectateurs sont partis à Vimy et à Notre-Dame-de-Lorette pour pouvoir découvrir le bassin minier. La verticalité est un élément qui devra faire réfléchir Euralens dans l'avenir. Il nous faut des signaux verticaux, il faut que la population découvre le bassin, sinon elle est dans le fouillis urbain et les enjeux peuvent lui échapper en partie. Elle ne voit pas son paysage.

3. Information sur le déroulé et les suites du Forum Économie / Formation

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons eu aussi – et nous allons en parler, d'autres vont en parler – le forum sur l'économie. Il se précise que nous pourrions créer une école, comme celle de M. NIEL qui a créé l'école 42 à Paris, pour 1 000 jeunes formés ou non formés, venant des cités ou non, polytechniciens ou SDF, de manière à ce que l'informatique devienne leur propriété. C'est une réussite complète. Les études sont gratuites. Je pense que nous – Euralens, les trois Communautés d'agglomération – pourrions créer l'école 62, pour 62 élèves dans le 62, sur les métiers du numérique et du numérique culturel. Les réserves du Louvre arrivent avec plusieurs dizaines de milliers d'œuvres, des centaines de milliers d'œuvres qui vont être numérisées et connectées dans l'avenir. En 2030, il y aura 100 000 milliards d'objets connectés à la surface de la planète, peut-être même dès 2025. C'est ce qui s'annonce, c'est une révolution totale, tous les objets vont parler, les connexions vont être partout. Par conséquent, sur ces métiers-là, je pense qu'il faut s'y mettre.

Dernier point qui est très important : dans le contrat de plan, nous avons fait inscrire l'archipel vert et nous allons pouvoir rénover les cités minières. Mais, à la rénovation classique – d'abord Chaban, puis la Soginorpa –, nous allons mettre la Troisième Révolution Industrielle, les énergies nouvelles, l'économie de la fonctionnalité, nous allons mettre la révolution urbaine de nos cités minières à l'ordre du jour. Nous avons l'argent pour le faire, l'argent de la Soginorpa qui dépense déjà beaucoup, l'argent de l'État – opération d'intérêt majeur au nom du renouvellement urbain –, l'argent de l'Europe ; nous aurons des dizaines de candidatures et,

parmi les plus belles candidatures, celles des grands du bâtiment qui s'imposent dans le monde entier sur ces thèmes-là pour faire des cités de démonstration.

Je lance un appel à tous les maires du bassin minier, je pense à tous les habitants du bassin minier : regardez vos cités et posez éventuellement la candidature de vos cités au rôle de démonstrateur de la Troisième révolution industrielle. Si vous allez voir le Louvre à Abu Dhabi, vous allez voir un quartier qui s'appelle Masdar où toutes les technologies de demain sont exposées. N'hésitez donc pas à vous saisir de cette occasion. Nous avons pour la première fois les moyens financiers, hors Houillères nationales, hors État, de faire évoluer le bassin minier profondément – l'archipel vert.

Voilà pour les principales informations, mais il y en a beaucoup d'autres.

La parole est libre.

M. MASSET.- Je dirai deux mots sur le forum. On aurait aimé voir M. CLAVREUIL, qui était sous-préfet de Lens, venir nous expliquer de quelle manière a fonctionné ce forum du 11 juin, puisqu'il était pilote de cette démarche qui a été menée pendant six mois et qui a très bien fonctionné, avec beaucoup de réunions, beaucoup de participants et une mobilisation des milieux économiques, en particulier des chefs d'entreprise. M. CLAVREUIL a eu la bonne fortune d'être nommé secrétaire général des affaires régionales et il ne peut être présent aujourd'hui pour nous parler de ce forum.

Je vous propose que Benoît BROCCQ, qui incarne très bien la coopération entre Euralens et la Mission bassin minier sur ce thème et sur bien d'autres, nous rappelle rapidement les grandes observations, les grandes propositions et les suites de ce forum qui a été, je le rappelle, animé par Pierre VELTZ, Yves LICHTENBERGER et également par Richard AUSTERLITZ.

M. LE PRÉSIDENT.- Effectivement, M. CLAVREUIL est nommé secrétaire général des affaires régionales. Je vous signale que c'est une chance pour Euralens, à ne pas laisser passer. Il est là, je l'espère, pour un an, un an et demi, au moins jusqu'en juin 2017, cela fait deux ans. C'est une chance d'avoir M. CLAVREUIL, parce que Les SGAR sont les SGAR et, quand ils s'installent à Lille, qu'ils habitent à Lille, qu'ils vivent à Lille, il n'est pas si simple que cela de leur parler d'Euralens, ni de Lens, ni de Valenciennes, ni de Dunkerque – ils sont Lillois.

M. BROCCQ.- Quelques mots pour faire un rappel de ce forum économie et formation, qui a déjà été restitué publiquement le 11 juin. Beaucoup des personnes qui sont ici y ont participé.

Je rappelle le constat qui a basé notre réflexion, constat qui était présent dans le livre blanc du bassin minier, que vous avez rappelé tout à l'heure et que Pierre VELTZ appelle « le grand paradoxe de ce territoire » :

D'un côté, on a un territoire qui a une vraie dynamique économique. On parle du développement du tourisme et je rappellerai que, il y a quelques semaines, la destination autour du Louvre-Lens a été retenue parmi les 20 destinations qui vont être promues au niveau international par le gouvernement français, avec l'objectif de recevoir 100 millions de visiteurs en 2020. Quelques-uns passeront inévitablement par ici.

On a un maillage exceptionnel en pôles de compétitivité, pôles d'excellence, clusters, qui nous positionne clairement comme les plus légitimes à être le laboratoire de la Troisième Révolution Industrielle.

Par ailleurs, on note ces chiffres sur l'emploi, que vous avez évoqués tout à l'heure : entre 2000 et 2012, la zone d'emploi de Lens-Hénin a créé 8 % d'emplois nets, quand la France faisait péniblement dans le même temps 4 %.

C'est donc une situation économique en apparence extrêmement favorable, dynamique, et, de l'autre côté, une population qui n'en profite pas, puisque les indicateurs sociaux, le taux de chômage en particulier, le revenu par habitant restent désespérément défavorables.

La question qui a été posée à ce forum est la suivante : comment sortir de ce paradoxe, comment associer la population à cette dynamique économique ?

Au-delà des propositions techniques, qui figurent dans un document qui vous a été remis tout à l'heure, il s'agit de préparer la population à une nouvelle donne économique et sociétale. Pierre VELTZ, l'expert qui nous a accompagnés, nous disait qu'il fallait préparer la population à une économie plus fluide, plus légère, plus collaborative :

- Plus fluide : une économie dans laquelle l'intégration réciproque entre l'industrie et les services va être d'autant plus forte, il ne s'agit pas de choisir entre l'industrie et les services, mais de parier sur les deux.
- Plus légère, puisque le rôle des compétences et de la créativité va être essentiel, et pas simplement aux plus hauts niveaux de qualification, mais dès les premiers niveaux de qualification, on doit l'intégrer. Notre Louvre-Lens Vallée est un moyen pour nous de le préparer.
- Plus collaborative, puisque la compétitivité des territoires, au-delà des coûts de transport et de la géographie, va se faire de plus en plus sur la capacité interne des territoires à s'animer, à être animés, à avoir un écosystème extrêmement dense.

Trois orientations prioritaires ont été proposées à l'issue de tous ces travaux. Je rappelle qu'une centaine d'acteurs ont été associés, des acteurs de la formation, les proviseurs, les enseignants, également des chefs d'entreprise et tous les acteurs publics. Ces orientations sont les suivantes :

- Affirmer cette identité économique, cette force économique. Il ne suffit pas de la constater, il faut qu'elle soit révélée, assumée et portée en étendard, et la Troisième révolution va sans doute nous permettre de le faire.
- Ouvrir le champ des possibles à la population, avec un travail très concret à faire sur l'orientation. On a une infrastructure de formation très performante, mais la population ne sait pas nécessairement quels sont les métiers qui vont se développer et quel est le parcours du combattant qu'il va parfois falloir poursuivre. Il s'agit de donner un message plus clair, plus lisible d'orientation. Il s'agit aussi de mettre le paquet sur l'apprentissage – vous avez dit vous-même le 11 juin que cela devait être la priorité numéro 1 d'Euralens en matière économique – et sur l'accès de notre population à l'enseignement supérieur. Il s'agit également de travailler sur les mobilités de ces populations.

- Troisième orientation, poursuivre le décloisonnement des acteurs. Finalement, ces acteurs ont appris à travailler ensemble, à se connaître au cours de ces six mois et l'appétit est né de poursuivre ce « décloisonnement ». L'idée est donc de ne pas s'arrêter au 11 juin, mais de poursuivre. L'appétit est grand et la découverte qui s'est opérée entre ces acteurs est grande. Certains d'entre eux sont d'ailleurs présents aujourd'hui et rejoignent « la grande famille du forum ».

Quelques mots sur le 11 juin et les priorités parmi tout ce qui a été proposé qui ont été particulièrement débattues et retenues :

- Cette question de l'apprentissage qui doit être au cœur de notre action ; on propose de lancer dès la rentrée un groupe de travail dédié à cette question sur notre territoire.
- Deuxièmement, ce projet de l'école 62 que nous pouvons porter dans le cadre d'Euralens avec Louvre-Lens Vallée.
- Troisièmement, la question de l'information et de la lisibilité sur les métiers et les formations. Par exemple, il y a une action concrète, qui est d'ailleurs aujourd'hui reprise dans le PLDE de la CALL, qu'on a appelée « mon job TRI » ; c'est simplement un job-dating qui, juste avant la COP21, pourrait permettre de mettre face à face des employeurs qui sont dans ces métiers de la TRI et, en face, des gens qui cherchent un emploi. C'est quelque chose qu'on doit pouvoir organiser d'ici le mois de décembre – ce n'est qu'un exemple.
- Quatrièmement, la question de la mobilité qu'on peut notamment traiter par la question du logement étudiant – logement étudiant qui doit permettre de favoriser la poursuite d'études car l'éloignement est parfois un vrai frein –, également la question de l'animation de nos centres villes et le fait de permettre à notre université et à nos lycées d'accueillir davantage d'étudiants de l'extérieur.
- Cinquième point, le fait que ce forum n'est pas une fin en soi, que nous devons poursuivre et que cette dynamique du forum économie formation continue de participer au grand forum qu'est Euralens.

Quelques mots sur les suites proposées :

- On a proposé à l'ensemble des participants de participer désormais à nos assemblées générales.
- Deuxièmement, le document qui vous a été remis tout à l'heure va être complété pour prendre la forme d'un vrai livret Euralens, pour reprendre les éléments qui ont été débattus le 11 juin et détailler les différentes nouvelles initiatives qui se mettent en place. L'idée est qu'on ait un groupe projet par projet. Dans le document, il y a une dizaine de nouveaux projets, on installe autant de groupes projets qu'il y a de projets pour les mettre en œuvre.
- On proposera probablement un rendez-vous à la rentrée à l'ensemble des gens qui ont participé à ce forum, pour faire le point sur l'avancée de ces différents projets et permettre peut-être à d'autres de rejoindre cette dynamique.

M. LE PRÉSIDENT.- Parfait. C'était passionnant.

Le territoire crée des emplois, il en crée plus qu'il n'en détruit. Et pourtant, dans la destruction d'emplois, on a été longtemps leader au niveau national. Cela s'appelle la deuxième révolution industrielle, celle qui se termine, comme vous le savez. C'est donc vraiment très positif. Personne ne le pense, on ne sent pas la création des emplois au fond des urnes – c'est le moins qu'on puisse dire –, on sent plutôt la désespérance, mais il y a 43 % des jeunes de l'arrondissement de Lens au chômage ! On ne peut pas non plus leur demander l'impossible, on ne peut pas leur demander une lecture optimiste des statistiques. L'optimiste est dans les chiffres, mais, de là à le faire partager, mission impossible.

Je voulais vous dire une chose : sur l'école 62, qui est candidat ? Y a-t-il des locaux ? Comment fait-on ? Il faut lancer l'école 62. Il faut donner un message très fort. Ce qu'a fait Xavier NIEL est extraordinaire, c'est un succès total à Paris. Il faut lancer l'école 62, il faut voir comment on va financer. Si on est à 20 fois moins d'élèves que Free, on va trouver les financements. Cela ne coûtera pas plus cher que l'école de la deuxième chance, rassurez-vous.

N'hésitez pas. Si vous avez des locaux... Regardons comment les bailleurs sociaux et Soginorpa notamment peuvent abriter aussi et fabriquer du logement étudiant. Pourquoi Soginorpa ne serait-il pas à un certain moment dans le logement étudiant ? Cela me semble évident.

Parmi les Maires, qui est candidat ?

M. WACHEUX.- Moi.

(M. CHAMPIRE lève la main).

M. LE PRÉSIDENT.- Grenay contre Bruay ? Le petit contre le grand ? Beau match !

(Rires).

Sur le logement étudiant, si on fait l'école 62, on peut très bien imaginer en quelque sorte tant de logements par commune. Chaque commune peut aussi chercher comment elle peut abriter des étudiants de l'école 62. Ce n'est pas impossible. On peut répartir la charge sur plusieurs communes.

Je m'attendais à voir une forêt de mains sur l'école 62...

Lens, peut-être ? Mais Lens ne peut pas tout faire.

M. CAVACO.- Au niveau de l'Agglomération, avec l'école Simplon et la fondation Orange, il y a des centres de qualification. Il y a donc déjà des choses qui vont passer dans des fonds politiques de la ville. Il y a plusieurs modèles. On peut parler aussi de ce que va faire Euralogistic sur les compagnons du numérique. Si on veut faire un lien avec l'alternance, cela peut être intéressant.

M. LE PRÉSIDENT.- L'essentiel est que cela marche. Promotion de 62 élèves, gratuité totale, ils viennent de tous les horizons, ils ont mention très bien au Bac ou ils ont quitté l'école en troisième, mais ils se mettent sur les nouveaux métiers. Apparemment, cela marche.

M. CAVACO.- On sait très bien que les métiers vont doubler d'ici cinq ans, c'est donc vraiment un axe.

M. LE PRÉSIDENT.- Si c'est possible. Si ce n'est pas possible à l'échelle d'un bassin comme le nôtre, on en prendra acte.

On explore, Benoît Brocq.

M. BROCCQ.- Oui.

M. LE PRÉSIDENT.- Suivez la piste ; sinon, elle va refroidir. Cela paraît possible.

Ici, ils ne seraient pas mal. Ils feraient du ski, il y a le lac...

M. CAVACO.- Il faut savoir qu'on a lancé aussi l'idée d'un label Campus Louvre-Lens. Effectivement, quand un cluster vient sur un territoire, on découvre qu'on a des entreprises d'excellence, mais on a aussi des formations d'excellence. L'idée derrière est de construire le parcours de formation. Il y a peut-être des options au Bac, des licences pro à développer, jusqu'au master, voire plus. L'idée est de réunir tous les acteurs de la formation pour qu'on réfléchisse au niveau du territoire à quels parcours les jeunes peuvent suivre en termes de numérique sur le territoire pour arriver aux métiers de demain. Il y a un vrai travail à faire à ce niveau.

Pour rebondir sur ce que disait Benoît Brocq sur le logement, il faut aussi avoir une ambition au niveau des formations avec des échanges internationaux. Vous parliez d'Abu Dhabi, on a la Sorbonne qui s'installe là-bas. On a vraiment des pays où on peut se coordonner au niveau des universités, au niveau des clusters pour avoir des relations privilégiées. Du coup, si on veut attirer des jeunes et avoir une attractivité, il faut qu'on puisse loger ces jeunes. C'est aussi un vrai enjeu.

M. LE PRÉSIDENT.- La Sorbonne est à Abu Dhabi, elle est en train de concurrencer les Etats-Unis. Il y a à l'heure actuelle 600 à 700 étudiants à la Sorbonne à côté du Louvre d'Abu Dhabi.

Je propose qu'Euralens finance par exemple deux bourses pour les études – je crois que c'est 12 000 € – et chaque communauté d'Agglomération qui rêve d'un pôle métropolitain finance deux bourses aussi. À ce moment-là, le directeur de la Sorbonne, professeur en Sorbonne, à Abu Dhabi, promet de faire un rabais de 40 % si on lui envoie des élèves groupés. On pourrait peut-être lui envoyer dix élèves. En trois ans, ils apprennent les métiers du numérique et du numérique culturel, les métiers des musées, les métiers qui vont se répandre à la surface de la planète, notamment à partir de l'exception culturelle française et notamment à partir du Louvre.

Nous allons créer les trois Louvre, Louvre-Paris, Louvre-Lens et Louvre-Abu Dhabi, avant la fin de l'année, présidés par Jean-Luc MARTINEZ ou Bertrand DELANOE – nous verrons.

On fait donc cela. Sur les bourses, vous regardez. Je vous donne toute l'information. C'est cela aussi Euralens, il faut que les jeunes croient au forum. Si des jeunes s'en vont deux ou trois ans, ils ont la formation. Ils ne sont pas loin, c'est 5 heures d'avion. Il ne faut pas croire que c'est le désert. Et ils auront rendez-vous avec une civilisation.

Alain WACHEUX, pour Culture commune ?

M. BAVAY.- Pas du tout. Vice-président de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin, en charge notamment de l'enseignement supérieur.

Je voulais dire que la Communauté d'agglomération va s'engager très prochainement dans une aide aux étudiants en troisième cycle, aux doctorants. Cela reste à définir, ce n'est pas

encore tout à fait validé, mais le schéma actuel serait de faire deux appels à projet, de dix bourses chacun, dix bourses pour des doctorants qui auraient une thèse en application directe sur le territoire de la communauté d'agglomération et dix bourses pour des doctorants du territoire qui socialement sont un peu coincés aux entournures, pour les aider à aller à la fin de leur cursus universitaire.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien, il faut le faire.

Vous réfléchissez aux bourses ? On regarde aussi le mécénat, ce n'est pas exclu. Mc Cain pourrait nous aider sur un point comme celui-là.

D'autres interventions sur l'économie ? (*Personne ne demande la parole*).

Et sur les cités minières, qui est partant pour être démonstrateur ? Cela va être des affaires de plusieurs millions d'euros !

Par exemple, je souhaite que, avec Euralens, on propose de créer à la Soginorpa une brigade de jardiniers. Pourquoi ne pas entretenir les jardins, faire du bio dans les jardins, organiser des circuits courts à partir des jardins dans une cité qui est une cité démonstrateur ? Et ce sera les énergies renouvelables. En Californie, ils viennent de trouver des batteries qu'on accroche aux murs et qui stockent l'électricité. Le stockage de l'énergie est en train de devenir une réalité. C'était le principal obstacle pour la révolution énergétique.

Mme FOUBET.- Pour SIA Habitat, c'est parti : îlot neuf avec Soginorpa à Lens, Arts de jardins en sol mineur et une étude de troisième révolution industrielle sur la cité minière de Raismes Sabatier avec Soginorpa.

M. LE PRÉSIDENT.- Bravo !

Monsieur CHAMPIRE, une petite cité de démonstration à Grenay ?

M. CHAMPIRE.- Avec 65 % de logements miniers sur la commune...

M. LE PRÉSIDENT.- C'était 80 % dans le temps.

M. CHAMPIRE.- Oui, mais on a construit un peu et on a malheureusement dû détruire quelques maisons des mines.

Évidemment, on est intéressé. On a une cité classée « exceptionnelle » et on attend de pouvoir la transformer, la rénover pour la rendre, comme vous l'avez dit, une cité intelligente du XXI^e siècle.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est pratiquement le seul endroit en Europe de cette densité d'habitat social individuel avec jardin. Il faut foncer.

Mme BOURDON.- C'est pareil pour le 12/14.

M. LE PRÉSIDENT.- Il y a éventuellement le Vent de Bise à Liévin, mais ce n'est pas du minier

Pensez aux cités minières, autour du Louvre et au-delà, par cercles concentriques. C'est cela aussi refaire la ville.

4. Présentation de la charte Chaîne des parcs et suites du programme

M. HUCHETTE.- En 2015, on est à une étape clé pour la Chaîne des parcs. En effet, en 2013, on lançait l'étude, en 2014, on a validé notre chemin stratégique et, en 2015, on a adapté ce grand chemin stratégique et trois études de cas nous ont permis de clôturer le travail de Michel DESVIGNE et de son groupement. Nous sommes maintenant avec un schéma stratégique adapté, avec sept parcs qui ont connu chacun une déclinaison, une proposition de programmation propre. Trois études de cas – une charte, des entrées et une étude de cas sur le canal de la Souchez – sont les derniers livrables de cette étude.

L'ensemble de ce travail a été résumé dans un petit fascicule, un nouveau livret Euralens, celui de la Chaîne des parcs, qui a été distribué à l'entrée de cette Assemblée générale. En une vingtaine de pages, il permet de saisir le concept, le cheminement intellectuel qui nous a amenés à cette idée de la Chaîne des parcs et à ses principales propositions synthétisées. Pour tous les parcs, on a une petite infographie qui résume le nombre d'hectares, les cheminements et les points clés ; cela permet ainsi de se faire une image plus précise.

Aujourd'hui, on en est à une étape importante et, avec Jean-Louis SUBILEAU, on va vous expliquer ce qu'il reste à faire et où on en est maintenant.

M. SUBILEAU.- Ce que l'on peut dire est tout à fait dans la ligne de ce que vous avez dit, vous Président, Alain WACHEUX et la plupart des élus qui se sont exprimés lors de l'Assemblée générale extraordinaire.

On a, avec le projet de Michel DESVIGNE, un projet global d'espace naturel de dimension métropolitaine vraiment exceptionnel, qu'on a essayé de synthétiser dans les sept parcs de manière à être plus compréhensible – c'est expliqué dans le livret –, 2 000 hectares d'espaces de nature, des fonctions de loisirs, des fonctions de sport, des fonctions de culture qui peuvent se greffer là-dessus, et cette ville que vous appelez de vos vœux qui, dans beaucoup d'endroits, se constitue autour de la nature. On en a un exemple ici où nous sommes.

C'est la base de ce qui est proposé, avec ces sept parcs, ces 2 000 hectares, ces 60 kilomètres de traverses et de chemins principaux, 100 kilomètres en tout pour les piétons et les cyclistes.

Ce projet est beau, Michel DESVIGNE l'a porté, mais vous êtes aussi à l'origine, parce que cela a été un débat – cela a été un peu comme le forum d'Euralens – entre les élus, nous-mêmes, Michel DESVIGNE et toute son équipe, c'est le débat avec vous qui a amené un jour à ce concept de Chaîne des parcs, qui a élargi le travail fait de manière préalable et bien réussi de tous ces cheminements qui ont mené au Louvre et qui a été réalisé pour l'ouverture du Louvre par le groupement de commandes Lens-Liévin, ville de Loos, ville de Liévin.

C'est donc vraiment un projet formidable mais, comme l'a dit Alain WACHEUX, il pourrait rester un rêve ou une belle image. On a donné une sorte de poster, mais il faut que cela devienne la réalité. C'est ce qu'on voudrait maintenant obtenir.

Comment garder la dynamique de la Chaîne des parcs ? C'est la question qu'on s'est posée.

Pour cela, il y a un premier point. Il y a une charte, qui est jointe à ce document, on ne va pas la présenter ici, Michel DESVIGNE l'a fait lors d'une dernière Assemblée générale d'Euralens. Cette charte vise d'abord à la simplicité des aménagements, simplicité et richesse des plantations, simplicité dans la signalétique, simplicité dans l'accueil des visiteurs. C'est un des éléments majeurs où finalement l'art de Michel DESVIGNE rencontre la simplicité d'accueil du territoire. Je pense qu'il y a un bon accord entre les deux.

Cette charte existe, elle est distribuée, la première chose à faire et d'essayer de la respecter. Ces parcs aujourd'hui existent potentiellement, mais ils n'existent pas comme des parcs faisant autant d'espace, ayant chacun leur mode de gestion, leur mode de fréquentation, leur mode de communication et ayant aussi une propension à avoir des projets d'aménagement qui peuvent avoir leurs qualités, mais qui doivent faire cohérence et parler ensemble. L'objectif est donc de faire parler ensemble. Le premier élément serait donc de respecter la charte et sa simplicité.

Ensuite, ce serait de continuer à réfléchir ensemble et à coordonner les usages de chacun de ces sept grands et des parcs existants comme celui-ci à Nœux-les-Mines, de manière à créer une offre attractive à la fois pour les habitants du territoire, pour les Lillois qui ne connaissent pas. On l'a vu lorsqu'on est allé avec vous sur la Souchez le 11 juin, les journalistes de grand talent qui étaient là et qui sont de Lille ne supposaient pas qu'il y avait cette richesse cachée de la Souchez. C'est donc un point très important de réfléchir aux usages et à une communication commune. Déjà les offices de tourisme se sont rassemblés en partie et il faut que cela aille plus loin. S'il y a un lien entre les offices de tourisme et chacun des parcs, avec une communication coordonnée, je crois qu'on sera beaucoup plus fort.

Les trois conditions majeures que nous avons identifiées sont les suivantes :

- Une gouvernance de la Chaîne des parcs doit être mise en place, un peu à l'image de la gouvernance de l'espace naturel métropolitain de Lille. Rien n'est semblable nulle part, mais il est clair que, si la Chaîne des parcs doit prendre corps, cela suppose vraiment tout ce que vous avez décidé d'entreprendre ou d'engager dans les réunions précédentes et au début de cette réunion ordinaire. Il faut une gouvernance commune.
- Deuxièmement, puisqu'il n'y a plus de maîtrise d'œuvre unique aujourd'hui – le contrat de Michel DESVIGNE est achevé –, il faut qu'une maîtrise d'ouvrage soit constituée et soit une assistance à maîtrise d'ouvrage, soit une maîtrise d'œuvre qui ne ferait pas tout, mais qui permettrait de donner la ligne générale et de coordonner les nombreux aménagements qui sont entrepris, même modestes, ici et là et qui peuvent donner le ton général de la Chaîne des parcs et sa richesse. Il y a donc ceci à faire, si on veut que la Chaîne des parcs vive, il faut retrouver des capacités de conception, d'ingénierie, proches du terrain.
- Il y a aussi à fédérer la gestion, à aller vers une démarche fédérée, de manière plus ou moins unitaire. On en a beaucoup débattu avec les uns et les autres au cours des deux à trois ans d'étude. Je pense que les services des communautés urbaines sont prêts en réalité, on discute ensemble du type de gestion et il y a un espace naturel métropolitain potentiel. Je ne rêve pas, je ne pense pas que cela va se faire d'un coup

de baguette magique, mais tout ce qui y conduira sera de nature à mettre dans les faits cette Chaîne des parcs qu'on a bâtie dans les esprits ici.

Les premières illustrations sont venues de cette volonté de gouvernance. En effet, a été déposé par la CALL un dossier auprès de la Région, en direction du FEDER, pour l'aménagement de deux des sept parcs :

- Le Parc Centralité, de manière notamment à aménager les cheminements entre le 11/19, le Louvre-Lens et le parc des Glissoires à Avion. Il y a là un magnifique potentiel de loisir pour les touristes qui viennent voir le Louvre, de manière à ce qu'ils puissent se reposer par exemple au parc des Glissoires, de manière à ce qu'ils puissent découvrir la culture du bassin minier et le développement durable au 11/19, en passant devant la résidence des artistes de François Pinault et en passant au travers de ces cités minières exemplaires, la cité 9, la cité des Provinces, et, nous l'espérons, en découvrant là la réalité du projet, qui doit prendre corps, d'Arts et jardins en sol mineur, qui a été évoqué tout à l'heure dans une réponse, Monsieur le Président, quand vous demandiez des démonstrateurs.
- Le parc de la Souchez aval avec Natura Sport et cet ensemble magnifique de la Souchez depuis Lens, en passant par Loison, Noyelles, Harnes, Courrières, sur deux communautés d'agglomération.

L'ensemble des maires se sont unis pour proposer un projet qui a été déposé au FEDER. Nous espérons que, grâce à la Région et à la qualité du projet, ce dossier prospérera car c'est un élément majeur, cela permettrait de commencer à incarner la Chaîne des parcs dans la dynamique d'un travail de synergie entre les collectivités autour d'un projet. En effet, je crois beaucoup que cette gouvernance peut se construire autour d'un projet. Le projet de Chaîne des parcs est en ce sens un très beau projet, mais il faut le porter vis-à-vis de la population. Qu'y a-t-il mieux que de mettre au service de tous les habitants la qualité des espaces qui sont offerts par le bassin minier.

M. LE PRÉSIDENT.- J'ajoute deux ou trois choses.

Il faut bien sûr l'intelligence, on a besoin de Michel DESVIGNE et de vous, c'est clair. On va vous demander, tout de suite, que vous puissiez avec nous évoquer, maîtriser et proposer l'archipel vert, dont la Chaîne des parcs. On ne va pas aller aux cités de démonstration sans que l'équipe de Michel DESVIGNE ait révélé le territoire. Ce qui est remarquable chez Michel DESVIGNE – qu'il ait été distingué au niveau national ne surprendra personne ici –, c'est que ce n'est pas un constructeur, il ne bouleverse pas, c'est un architecte qui révèle le territoire et qui prend toujours le pari de la simplicité. Or, pour intervenir dans le bassin minier, la simplicité est la seule règle possible. On sait bien que raser, reconstruire bouleverser ne sera jamais accepté par les maires, par la population, par l'histoire et la culture du bassin minier. C'est ce qu'il faut faire. L'archipel vert doit permettre de réussir.

Deuxièmement, l'espace naturel de l'archipel vert dans un futur pôle métropolitain semble une évidence. À nous de le préfigurer. C'est peut-être là exactement un des points que l'assemblée extraordinaire a à proposer. Nous sommes absolument d'accord sur ce point. La Chaîne des parcs est essentielle. Les dossiers vont être déposés, on va les suivre. N'oubliez pas

que, derrière Euralens, il y a des dizaines de millions d'euros d'argent européen sur ces thèmes. En effet, les 800 millions d'argent européen obtenus par la Région sont véritablement encadrés par la Troisième Révolution Industrielle, par la lutte contre le réchauffement climatique, par ces grands enjeux.

Je vous donne un exemple pour bien comprendre la démarche : nous avons obtenu, contre tout espoir, contre toute attente, contre tout pronostic, que les réserves du Louvre-Lens soient considérées par l'Europe – qui avait écarté la culture des fonds européens au niveau de Bruxelles – comme grand projet européen et ce, sur le fait que, quittant les bords de Seine par risque du dérèglement climatique, les réserves du Louvre venaient à Liévin pour se protéger des inondations. C'est dans cette optique de lutte contre le réchauffement climatique que le projet des réserves va bénéficier à 50 % du financement européen. Vous voyez que c'est une approche qui ouvre d'immenses perspectives pour le bassin minier, pour Euralens, pour l'archipel vert et pour la Chaîne des parcs. Nous aurons les moyens de financer.

À vous la parole !

M. HUCHETTE.- Je voulais juste vous dire un mot par rapport au grand poster qu'on a édité et qui reprend la chaîne des parcs. Vous l'avez dans vos dossiers et chaque commune qui est dans ces parcs sera destinataire d'un dossier et d'un de ces posters.

M. LE PRÉSIDENT.- La Chaîne des parcs, c'est l'économie résidentielle et ce sont d'abord les usages pour notre population. N'oubliez jamais notre population, il faut qu'elle en profite.

5. Point d'information sur l'état d'avancement du programme d'activités de l'année

M. MASSET.- On peut faire un point sur la labellisation. C'est une des activités importantes et significatives d'Euralens.

37 projets ont déjà été labellisés au cours des deux années précédentes. Une nouvelle démarche de labellisation est en cours. Ce sera l'objet de notre prochaine Assemblée générale, probablement au début du mois de novembre. L'instruction est en cours, on a reçu actuellement une dizaine de projets, dont des projets significatifs comme :

- le Parc de la Glissoire,
- la coopérative agricole la Verloossoise,
- la Maison du vélo et le schéma de déplacement du SMT,
- le CFA Sainte Barbe de la fondation d'Auteuil,
- le Parc d'Olhain,
- etc.,

Une dizaine de projets déjà reçus, qui sont en cours d'instruction, selon la méthode habituelle, avec les territoires, avec les experts du Cercle de qualité, avant de vous être proposés en Assemblée générale.

Je vous fais un point sur les sujets déjà labellisés. Beaucoup avancent, on se pose parfois la question de savoir si, au niveau de la labellisation, tout cela correspond à une réalité de projets qui avancent.

Certains projets avanceraient sans la labellisation, mais ils bénéficier d'un coup de projecteur supplémentaire : je pense à l'éco-quartier des Alouettes, à la cité des électriciens, aux travaux à Oignies sur le 9-9bis, au projet de Lens Centralité qui est entré maintenant dans une phase de débat public.

Des projets ont vraiment avancé grâce à la labellisation : on vient d'évoquer le parc Souchez aval, on peut parler du salon des métiers d'art qui doit retrouver une nouvelle dimension, du fonds d'art contemporain de Sallaumines qui a beaucoup travaillé avec nous et qui a beaucoup évolué par la démarche de labellisation.

Il y a la TRI à laquelle Euralens a été associé par la Région, mais aussi par M. RIFKIN qui nous a reçus et écoutés. Il a même suggéré que, au prochain COP21, le 3 décembre, Euralens vienne présenter sa démarche dans le cadre du concept de Biosphère Vallée.

On a donc un certain nombre de projets qui, grâce à la labellisation, prennent corps, évoluent et le territoire en voit la marque.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous serons présents au sommet mondial sur le climat qui fera un seul déplacement, il viendra à Loos-en-Gohelle, au rendez-vous d'Euralens, au rendez-vous de Loos-en-Gohelle et aussi au rendez-vous de la TRI et de Jeremy RIFKIN. Théoriquement, le monde entier se déplacera dans le bassin minier au mois de décembre pour voir la seule région qui s'est engagée à côté du prophète RIFKIN dans la troisième révolution industrielle par voie contractuelle, ce qui n'est quand même pas mal.

Monsieur le Directeur de Culture commune, avez-vous déjà joué à Oignies, à la scène du Louvre ? Pas encore ?

M. COUTOULY.- Si. Nous renforçons nos liens avec le Métaphone et avec le Louvre-Lens.

M. LE PRÉSIDENT.- Êtes-vous déjà venu en représentation à la scène ? Le Louvre a une scène, 300 places.

M. COUTOULY.- Nous y allons cette année et nous irons l'année prochaine.

M. DECTOT.- Monsieur le Président, je peux vous confirmer que nous avons déjà accueilli des spectacles de Culture commune et nous le ferons à nouveau dès cet automne.

M. LE PRÉSIDENT.- Et le 9-9 bis ? Monsieur CORBISEZ, vous étiez prêt à faire un effort financier particulier pour Culture commune si Culture commune venait au 9-9bis, dans un site magnifique.

M. CORBISEZ.- Je profite que mon collègue Sylvain ROBERT soit parti pour dire que, effectivement, on a l'intention de partager sur les projets culturels...

M. LE PRÉSIDENT.- Théâtre régional populaire ! Les grands textes, etc. Il n'y a pas de raisons.

Je confirme à Xavier DECTOT que la Liberté guidant le peuple doit revenir à Lens. Vous le faites avec toutes les précautions dont vous êtes capable, que cela ne paraisse pas être une provocation.

M. CHAMPIRE.- Par rapport à l'intervention précédente sur la carte, j'ai cru entendre que le poster allait être envoyé uniquement aux communes qui font partie de la Chaîne des parcs.

M. LE PRÉSIDENT.- Non.

M. CHAMPIRE.- J'espère avoir mal entendu.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez mal entendu.

M. CHAMPIRE.- Si on veut unir la population sur les projets, on doit évidemment pouvoir l'afficher dans toutes les communes et montrer l'intérêt de cette Chaîne des parcs.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien sûr. Vous connaissez le slogan : union, action, chaîne des parcs communs !

M. MASSET.- Président, nous avons quelques résolutions.

Résolution n° 1 :

C'est une résolution sur le règlement intérieur, qui concerne les membres sympathisants. Le document a été remis à l'entrée de cette salle. Il régit le collège des sympathisants. Il s'agit de la voter.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? (*Aucune*).

Les sympathisants sont les bienvenus.

M. MASSET.- Résolution n° 2 :

C'est une résolution sur le guide interne des achats. C'est simplement pour rappeler que nous fonctionnons selon les règles des marchés publics, bien qu'étant une association, et que nous le faisons avec la plus grande rigueur. Il y a plusieurs pages d'explication.

M. LE PRÉSIDENT.- En gros, on n'est pas des voleurs.

M. MASSET.- Nous sommes extrêmement rigoureux dans notre mode de fonctionnement.

Il s'agit de voter pour la rigueur de fonctionnement.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? (*Aucune*).

M. MASSET.- Résolution n° 3 :

C'est l'Assemblée générale qui fixe le montant des cotisations. Elle était de 1 000 € pour les adhérents, on propose qu'elle le demeure. En revanche, pour les sympathisants, cela n'existait pas, on propose 50 €.

M. LE PRÉSIDENT.- Cela va.

Ce n'est pas trop ? (*Aucune opposition*).

Vu la qualité de nos débats, c'est pour rien.

M. MASSET.- Résolution n° 4 :

Il s'agit d'une demande d'adhésion. Vous savez que c'est l'Assemblée générale qui doit accepter les nouveaux adhérents. Nous avons une demande d'adhésion du Syndicat intercommunal du dessèchement du Flot de Wingles. Est-ce qu'on accepte ce syndicat intercommunal ?

M. LE PRÉSIDENT.- Wingles a la parole.

INTERVENANT (Wingles).- Monsieur le Président, nous le souhaitons, puisque nous sommes aussi dans la Chaîne des parcs, puisque nous traversons le parc de Wingles. C'est un flot qui aurait dû être renaturé, nettoyé depuis un certain temps. On souhaiterait qu'il soit inscrit pour que nous puissions aussi en faire quelque chose de noble, sachant que le flot a aussi toute une histoire, puisque c'est l'histoire avec Vauban.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez été pionnier sur les espaces verts.

INTERVENANT (Wingles).- Tout à fait.

Nous demandons donc notre adhésion.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est l'enthousiasme sur tous les bancs.

(Aucune opposition).

C'est fait.

INTERVENANT (Wingles).- Sur la diapositive, il est noté le parc. Ce n'est pas le parc, c'est le Syndicat de dessèchement du Flot de Wingles.

M. LE PRÉSIDENT.- On a bien compris. Cela sonne mieux de dire « Parc Marcel Cabiddu » que « syndicat de dessèchement ».

INTERVENANT (Wingles).- Comme le flot était en voie de disparition puisqu'on nous avait éjectés normalement, mais qu'il continue à survivre, nous souhaiterions la bonne appellation.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous êtes accepté.

M. MASSET.- Dernière résolution, Monsieur le Président, et, pour illustrer notre rigueur de fonctionnement, je me dois de vous la lire :

Résolution on° 5 :

« Suite à la consultation lancée le 11 mai 2015 pour le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve l'attribution du mandat de commissaires aux comptes au cabinet KPMG pour une période de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2020.

De même, l'Assemblée générale approuve l'attribution du mandat du commissaire aux comptes suppléant à M. Éric BLEUEZ du cabinet Salustro Reydel et ce pour une période de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 ».

Voilà ce que nous vous proposons.

M. LE PRÉSIDENT.- Ce n'est pas trop long ?

2020, cela fait un bail. Vous êtes optimistes !

Espérons que tout se passera bien en Europe, et en Ukraine, et en Syrie, et que, en 2020, le commissaire aux comptes aura tous les moyens de contrôler nos comptes.

Pas d'opposition ? *(Aucune)*.

C'est terminé.

(La séance est levée à 17 heures 10).